

Arrêté ministériel portant agrément du système d'épuration individuelle X-Perco® C 90 12 et 18 EH tricuve présenté par la société Eloy Water sise à Sprimont Rue des Spinettes, 16

Le Ministre de l'Environnement, de la Transition écologique, de l'Aménagement du Territoire, des Travaux publics, de la Mobilité, des Transports, du Bien-être animal et des Zonings ;

Vu le Livre II du Code de l'Environnement contenant le Code de l'Eau, notamment les articles D.222 et R.409 à R.417 ;

Vu l'avis référencé 2019/004 rendu par le Comité d'Experts chargé de l'examen des demandes d'agrément des systèmes d'épuration individuelle en date du 15 janvier 2019,

ARRETE

Article 1er. L'agrément comme système d'épuration individuelle du système d'épuration présenté par la société **Eloy Water** sise à **Sprimont Rue des Spinettes, 16** sous l'appellation commerciale **X-Perco® C 90 12 et 18 EH tricuve** pour une capacité de 12 et 18 équivalent-habitants est octroyé sous le numéro de référence 2019/04/004/A.

Le système d'épuration individuelle **X-Perco® C 90 12 et 18 EH tricuve** correspond au principe et à la description repris en annexe du présent arrêté.

Article 2. L'agrément est accordé pour cinq ans.

Article 3. Un recours en annulation pour violation des formes soit substantielles, soit prescrites à peine de nullité, excès ou détournement de pouvoir, peut être porté devant le Conseil d'Etat contre la présente décision par toute partie justifiant d'une lésion ou d'un intérêt.

Le Conseil d'Etat section administration peut être saisi par requête écrite signée par l'intéressé ou par un avocat, et ce dans les 60 jours à dater de la notification ou de la publication de la présente décision.

Article 4 : Le présent arrêté entre en vigueur le jour de sa publication au Moniteur belge.

Namur, le

Le Ministre de l'Environnement, de la Transition écologique, de l'Aménagement du Territoire, des Travaux publics, de la Mobilité, des Transports, du Bien-être animal et des Zonings ;

Carlo DI ANTONIO

Annexe

Principe et description du système **X-Perco® C 90 12 et 18 EH tricuve** de la société **Eloy Water** sise à **Sprimont Rue des Spinettes, 16**

X-Perco® C 90 12 et 18 EH tricuve

Capacité : 12 et 18 EH

Type : extensif

PRINCIPE :

Unité à trois cuves : une cuve pour le prétraitement suivi de deux cuves chacune pour un filtre à écoulement vertical garni de fibres de Xylit, alimentées en parallèle.
Stockage des boues primaires dans le prétraitement.

DESCRIPTIF TECHNIQUE :

Cuves :

Cuves polyédriques en béton fibré (min 40 kg/m³) haute performance.

Classe de résistance : B 125 kN

Classe d'environnement EE4 et EA3

Classe de consistance : Slumpflow S4

Ciment : CEM I 52,5 R HES

Les caractéristiques de dimensionnement et disposition des accessoires sont reprises dans le tableau descriptif ci-joint faisant partie intégrante de l'Annexe.

Dispositif de prétraitement :

Entrée par Té Ø110 mm prolongé au droit du regard de visite.

Un dispositif de répartition, constitué d'un té et de deux brides de réglages, réalisés en PVC, répartit équitablement le flux d'eau prétraitée vers les deux sorties et les deux filtres.

Deux sorties par té plongeant de Ø110 mm, à environ 30 cm sous la surface, chacune équipée d'un préfiltre amovible. Le préfiltre est

- Soit une structure filamenteuse en polyéthylène montée sur un tuyau en polyéthylène et placée dans le Té de sortie ;
- Soit un préfiltre PL-122 : structure lamellaire en polypropylène placée à l'intérieur d'une enveloppe en polypropylène également, équipé d'un clapet à bille automatique intégré qui obture la sortie en cas de retrait du préfiltre.

Deux regards de visite Ø 60 cm propres au prétraitement.

Ventilation de diamètre 110 mm.

Dispositif de traitement :

Filtres compacts :

Les filtres compacts sont installés dans deux cuves.

Substrat :

Les filtres sont remplis de Xylit (fibre organique, dérivée du bois) sur une hauteur totale de 85 cm.

Organe d'entrée :

L'eau usée prétraitée est répartie à la surface de chaque filtre par un dispositif de distribution constitué

- Soit par 8 tuyaux perforés en PVC DN 32 de 0,85 mètre de long chacun, connectés à et disposés en étoile autour d'une coupole d'alimentation surmontée d'un auget basculant en PVC de 35 cm de long, déversant un volume de 1.4 L à chaque mouvement de bascule ;
- Soit par 4 tuyaux perforés en PVC DN 50 de 1 mètre de long chacun, connectés à et disposés en étoile autour d'un bac récepteur recevant les eaux d'un basculeur rotatif (caisson polymère de 30 cm de long).

Un dispositif de réglage permet la mise à niveau des systèmes de distribution.

Dispositif de sortie :

L'eau épurée est reprise en fond de chaque filtre, par un tuyau de PVC DN110 cranté de 3,2 m de long chacun, en « boucle », placés dans le substrat. Ces tuyaux de reprise sont également connectés à l'atmosphère par un tuyau vertical pour assurer l'oxygénation du filtre.

Accessibilité

Les cuves des filtres sont équipées chacune d'un regard de visite Ø 60 cm.

Gestion des boues :

Les boues primaires sont stockées dans la fosse septique. Le dispositif prévoit que les boues secondaires sont minéralisées au sein du filtre.

Hauteur maximum de stockage des boues dans le prétraitement : 98 cm.

Détection des dysfonctionnements :

Chaque filtre est équipé d'une sonde de détection d'eau (placée à environ 15 cm du fond du filtre), insérée dans un tuyau vertical relié au réseau de drainage/ventilation et couplée à un témoin lumineux et à une alarme sonore fonctionnant sur piles.

Dispositif d'échantillonnage :

Une chambre d'échantillonnage, conforme à l'annexe 3 de l'arrêté du 1/12/2016, doit être installée en aval du système.

Vu pour être annexé à l'arrêté ministériel portant l'agrément du système **X-Perco® C 90 12 et 18 EH tricuve** présenté par la Société **Eloy Water** sise à **Sprimont Rue des Spinettes, 16 ;**

Namur, le

Carlo DI ANTONIO

Annexe à l'arrêté ministériel X-Perco 12 EH – 18 EH tricuve

modèle	12 EH	18 EH
Prétraitement		
Type de cuves	C90 4,5 m ³	
Volume utile total (m ³)	4,3	
Hauteur d'eau (m)	1,58	
Surface (m ²)	2,7	
Nombre de regard(s) de visite	2	
Hauteur maximale de stockage des boues (m)	0,98	
Type de cuve(s)	C90 2,5 m ³	C90 3,5 m ³
Surface horizontale de filtration par cuve (m ²)	2,17	2,86